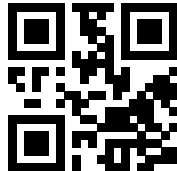


Ecrit par le 27 avril 2026

BIOTEAM



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

BIOTEAM

Société par actions simplifiée

au capital de 121 000 euros

Siège social : 594 chemin du Puits des Gavottes, 84300 CAVAILLON

812 213 635 RCS AVIGNON

Par décision du 14 décembre 2024, la société KERAMIS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 463 665 euros, dont le siège social est 594 chemin du Puits des Gavottes 84300 CAVAILLON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 812216083 a, en sa qualité d'associée unique de la société BIOTEAM, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société BIOTEAM au profit de la société KERAMIS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.

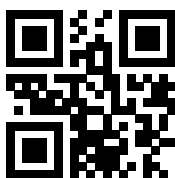
Ecrit par le 27 avril 2026

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Avignon, 2 boulevard Limbert, 84000 AVIGNON.

POUR AVIS

La Présidente

ITS ENERGIES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

ITS ENERGIES

EURL au capital de 10 000 €

Siège social : 12 AVENUE NOUVELLE

84000 AVIGNON

RCS d'AVIGNON n°500 657 804

AVIS DE DISSOLUTION

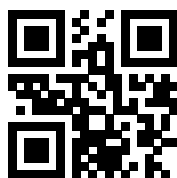
En date du 16/12/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FAUCHER Jean-Marie,

Ecrit par le 27 avril 2026

demeurant 12 avenue Nouvelle 84000 AVIGNON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON.

ALLO PIECES AUTO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP, en date du 14/12/2024, il a été constitué une **SASU** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ALLO PIECES AUTO

Siège social : Za La Grèze 84600 VALRÉAS

Objet social : Vente de Pièces Détachées d'Occasion, Achat Vente de Véhicule et Dépannage Remorquage

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Avignon.

Capital social : 200 euros

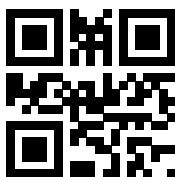
Écrit par le 27 avril 2026

Président : Mr DOUAYRY Jamal, demeurant : 9 Rue de la Table Ronde 30900 NÎMES.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

EOXS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

EOXS

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 5000 euros

Siège social : 98 Traverse du Petit Bec

84330 CAROMB

502 933 823 RCS AVIGNON

Suivant assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social de 98, Traverse du Petit Bec 84330 CAROMB à 5 Chemin de Leuze 84330 CAROMB à compter du

Ecrit par le 27 avril 2026

14 novembre 2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L'associé unique a également décidé de la modification de l'objet social comme suit :

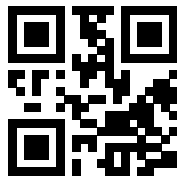
- Conseil et installation en énergie solaire, photovoltaïque et VMC,
- Rénovation et traitement préventif et curatif des bois et tuiles,
- Installation de piscine,
- Promotion de sport nautique et aérien,
- Réparation de cyclos, motos et automobiles,
- Conseils, étude et réalisation de prototypes concernant tous les moyens de transports actuels et en devenir,
- Conseils, étude et réalisation de prototypes concernant tous les systèmes d'énergies alternatives.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.

Pour avis,

ZOU MAÏ



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

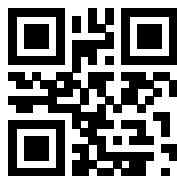
Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 27 avril 2026

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2024, l'AGE de la Société par actions simplifiée **ZOU MAÏ**, au capital de 1 500 euros, siège social : 253 Chemin des 5 cantons, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 925 127 987 RCS AVIGNON, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur la société MEZARD SYLVIE, dont le siège social est « les Ferrailles » 313 Chemin des Cinq Cantons 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, représentée par sa gérante Sylvie MEZARD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 253 Chemin des 5 cantons 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au RCS. Pour avis

LA CLE DES CHAMPS



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Écrit par le 27 avril 2026

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents



**LA CLE DES CHAMPS
SARL au capital de 1 100 000 euros
Siège social : 222 CHEMIN DE GARRIGON
84220 ROUSSILLON
802 485 383 RCS AVIGNON
TRANSFORMATION**

Aux termes d'un procès-verbal du 29/11/2024, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 100 000 Euros, divisé en 10 000 actions.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par MME. MARIE-ALIX RICHARD.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

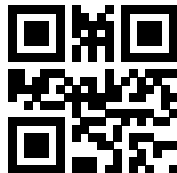
Président : La société HOLDING JACHAMA, représentée par Madame Marie-Alix RICHARD, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 931 082 598,

Directeur Général : M. FLORIAN RICHARD, demeurant 222 CHEMIN DE GARRIGON 84220 ROUSSILLON.

Mention sera faite au RCS de AVIGNON .

Ecrit par le 27 avril 2026

RECTIFICATIF LES PETITS COEURS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Rectificatif à l'annonce parue le 17/12/2024, sur echodumardi.com concernant la sté
LES PETITS COEURS

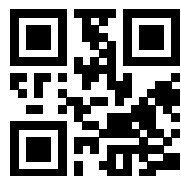
Il y avait lieu de lire concernant le capital : 1000€ au lieu de 5000€.

M NICOLAS

Ecrit par le 27 avril 2026



Notaire



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Écrit par le 27 avril 2026

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents



**Étude de Maitres Stéphanie JEANJEAN-BOUDON,
Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,
Notaires associés,
à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

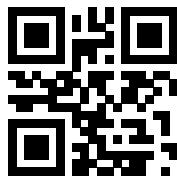
Suivant testament olographe en date du 1er février 2017, Monsieur Jocelyn Henri Roger **NICOLAS**, en son vivant retraité, demeurant à CARPENTRAS (84200) 769 chemin de la Lègue, né à CARPENTRAS (84200), le 12 avril 1933, veuf de Madame Félicienne CONSTANTIN et non remarié. De nationalité française. Décédé à CARPENTRAS (84200)(FRANCE), le 28 janvier 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alexandre CAZEAUX, Notaire au sein de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 16 décembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Alexandre CAZEAUX, Notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

LETTRES NOMADES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

LETTRES NOMADES

**Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 60 000 euros**

**Siège social et de liquidation : 15 Rue du Vieux Sextier
84000 AVIGNON**

751 255 027 RCS AVIGNON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Amandine LEVEQUE, demeurant 5 Rue Chateau Briand 84000 AVIGNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 Rue du Vieux Sextier 84000 AVIGNON. C'est à cette adresse que la

Ecrit par le 27 avril 2026

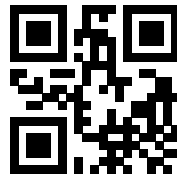
correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AMP FIBRE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

AMP FIBRE

**Groupement d'Intérêt Economique
en liquidation**

Au capital de 1 000 euros

Siège du groupement et de liquidation :

14 Allée Nicéphore Niepce

Ecrit par le 27 avril 2026

84100 ORANGE
984 757 351 RCS AVIGNON

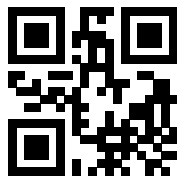
L'Assemblée Générale réunie le 31/07/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Paul FLATRY, demeurant 450 Chemin des Rôles 30820 CAVEIRAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

ANASSAN



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

ANASSAN
SARL en liquidation au capital de 10 000 euros

Ecrit par le 27 avril 2026

Siège : 1773 Chemin des Gypières, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
Siège de liquidation : 1773 Chemin des Gypières, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
497 722 959 RCS AVIGNON

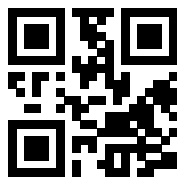
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Nadine PAOLUCCI, demeurant 1773 Chemin des Gypières, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1773 Chemin des Gypières, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

SCI SMEC 84



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 27 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 27 avril 2026

SCI SMEC 84
Société Civile Immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 266 Avenue d'Avignon
84700 SORGUES
RCS AVIGNON 841 313 349

Suivant décision du gérant du 12/12/2024 il a été : décidé de transférer le siège social de la société au 266 Avenue d'Avignon 84700 Sorgues à compter du 12/12/2024

- Ancienne mention : 51 rue de Provence 84700 Sorgues
- Nouvelle mention : 266 Avenue d'Avignon 84700 Sorgues

L'article quatrième des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention

Le gérant